



ABONNEZ-VOUS

Vol.58, N°18

6 mai 2026

1,50 \$

N° de convention 40012374

La voix
du Nord

LE VOYAGEUR



3

TÉMISKAMING : LE CENTRE CULTUREL ARTEM EN QUÊTE DE RENOUVEAU

Photo : Village Noël Temiskaming



7

UN PLONGEON DANS L'UNIVERS DU 45, DE LA TAUPINIÈRE

Photo : Marie-France Falardeau



8

«LE MONDE EST UN PEU MOINS COLORÉ SANS LIONEL VENNE»

Photo : Courtoisie

DANS NOS ÉCOLES



LA LITTÉRATIE AU CŒUR
DES PRATIQUES DE
L'ÉCOLE ST-ANTOINE

12



INITIATION À LA
MATERNELLE À L'ÉCOLE
JACQUES-CARTIER

13



DES PATRIOTES ENGAGÉS
POUR LA PLANÈTE
À FRANCO-CITÉ

14

SALON DU GRAND
LIVRE DU SUDBURY

8-10
MAI
2026

HISTOIRES
DE NOS RACINES



RADIO-CANADA
présente

Place des Arts
du Grand Sudbury
lesalondulivre.ca

Votre voix du Nord de l'Ontario à Ottawa !

MON BUREAU EST À VOTRE SERVICE !



JIM BÉLANGER

DÉPUTÉ | SUDBURY-EST—
MANITOULIN—NICKEL BELT

3049, autoroute 69 Nord
Val Caron, Ontario P3N 1R8

jim.belanger@parl.gc.ca
(705) 897-0488

GRAND SUDBURY



Co-auteurs du livre : Lynne Dupuis (à gauche) et Mélanie Rollins.
Photo : Venant Nshimyumurwa

Sonnez l'alarme : un nouveau guide pour diagnostiquer le désengagement en entreprise

VENANT
NSHIMYUMURWA

Le 29 avril dernier, la Place des Arts du Grand Sudbury a accueilli le lancement de l'ouvrage *SONNEZ L'ALARME : Parlons des vrais problèmes*. Coécrit par la sociologue Lynne Dupuis et la pédagogue Mélanie Rollins, ce livre propose, selon les co-auteurs, un modèle diagnostique innovant pour repenser la gestion des organisations.

Le projet est le fruit d'un travail de trois ans, dont une dernière année consacrée intensivement à la rédaction.

Pour Lynne Dupuis, également PDG de LMD Solutions, l'idée a germé lors d'un échange avec sa collègue Mélanie Rollins : «Elle m'a demandé : "Pourquoi les clients viennent-ils te voir ?" À ce moment-là, beaucoup faisaient face à des défis majeurs d'engagement.»

C'est ainsi qu'est né le concept de «Sonnez l'alarme», une adaptation de l'expression anglophone *Wake-up call*. «Nous sonnons l'alarme pour réfléchir aux vrais problèmes. C'est un cri de ralliement pour les organisations en détresse qui ont besoin d'appui», explique Mme Dupuis.

Un modèle basé sur quatre piliers

L'ouvrage s'articule autour d'un modèle opérationnel et de gouvernance conçu pour les entreprises, les organismes et les conseils d'administration. Ce modèle repose sur quatre piliers fondamentaux :

- 1. Les connaissances : Leur absence génère de l'anxiété.
- 2. La direction : Un manque de vision crée un sentiment de dérive au sein des équipes.
- 3. La structure : Sans elle, la confiance des employés s'effrite.
- 4. Les résultats : Ils sont le moteur de la satisfaction globale.

«Avec ces quatre composantes, nous arrivons à diagnostiquer précisément ce qui se passe à l'intérieur d'un groupe», précise la co-auteure.

Transformer l'émotion en données

L'une des forces de la méthode réside dans sa capacité à utiliser les émotions comme signaux d'alarme. Le livre est divisé en trois sections : une première partie invite les leaders à observer les ressentis de leur équipe pour identifier les blocages. La deuxième présente le modèle théorique illustré d'anecdotes concrètes, tandis que la troisième propose des solutions tangibles.

Face aux biais personnels qui parasitent souvent la gestion, Lynne Dupuis soutient que leur méthode permet de cibler la réalité brute : «Le stress, l'anxiété ou un taux de roulement élevé sont des signaux clairs. La méthode montre comment s'attaquer aux bonnes solutions pour atténuer ces situations.»

Un succès immédiat

Bien que l'ouvrage s'adresse prioritairement aux gestionnaires et aux membres de conseils d'administration, Mme Dupuis estime qu'il peut être utile à tous, même aux étudiants en début de parcours.

Le lancement a été accueilli avec enthousiasme par quelques dizaines de membres de la communauté sudburoise. «On est tellement choyées de voir un tel engouement. C'est un beau succès et j'ai maintenant hâte de recevoir les premières rétroactions des lecteurs», a conclu Lynne Dupuis avec satisfaction.

TÉMISKAMING

Le Centre culturel ARTEM en quête de renouveau

MARC DUMONT

Le samedi 18 avril, une quarantaine de personnes se sont réunies au club de golf de Haileybury pour réfléchir à de nouvelles orientations pour le Centre culturel ARTEM. Cette rencontre faisait suite à la démission de la présidence de l'organisme lors de l'Assemblée annuelle.

La présidente du Centre culturel ARTEM, Réjeanne Massie, avait annoncé sa démission lors de la dernière Assemblée annuelle. Par contre, elle avait indiqué qu'elle conserverait le dossier du Village Noël. À l'Assemblée annuelle, personne ne s'était proposé pour assumer la présidence du centre culturel et il avait été convenu de lancer un appel à la communauté pour une consultation sur l'avenir d'ARTEM.

La consultation a eu lieu au club de golf de Haileybury où une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation pour une réflexion communautaire sur l'avenir du Centre culturel. Il ne s'agissait plus uniquement de penser à la présidence, mais de revoir la place d'ARTEM dans la vie culturelle des francophones du sud du Témiskaming. «C'est un gros défi. La situation est la même partout au Canada : les organismes sont vieillissants», dit Jocelyn Blais. «Les projets maintenant proviennent de groupes d'amis qui décident de monter quelque chose sans s'encombrer dans des structures. Un bon exemple est le festival de bière en fût : Le Nord en Fût de Haileybury.»

«La consultation d'aujourd'hui, c'est une première étape. Ce n'est pas simple. Il faut réinventer le modèle d'intervention communautaire. Les organismes dépendent trop du leader et les gens ne veulent plus faire partie d'un conseil d'administration comme il y a vingt-cinq ans. Aujourd'hui, il faut se demander : Qu'est-ce qu'on peut faire pour attirer des gens à venir aider?», a dit d'emblée Jocelyn Blais qui a animé la consultation.

Dans la présentation, Jocelyn Blais a commencé par un diaporama qui illustre l'interaction entre les arts et la culture dans la communauté francophone. Au cours des années, le rôle d'ARTEM a été de donner accès à des activités artistiques et culturelles, soutenir les artistes locaux, participer aux événe-

ments et festivals et fournir des espaces pour réaliser et présenter les créations. Chaque implication d'ARTEM visait à fournir à la communauté francophone l'occasion de promouvoir la langue et l'expression, mettre en valeur le sentiment d'appartenance et d'identité, augmenter la visibilité de la culture francophone et favoriser la transmission culturelle entre générations.

«Une communauté vivante place les arts au centre de la société. Ça suscite l'engagement, l'appartenance et la cohésion sociale», explique Réjeanne Massie. La participation dans les arts améliore la santé et le bien-être, tout en apportant une contribution essentielle à l'économie.

Mais quelles sont les tendances modernes qui amènent les gens à participer aux arts? Jocelyn Blais en reconnaît trois : les arts participatifs, des activités du genre «pop-up» et l'approche «hyper-locale». Les arts participatifs sont les activités artistiques qui créent des liens sociaux, les gens participent activement à la création artistique : c'est le passage de l'art passif à l'art actif. «Les gens veulent participer et être impliqués dans ce qui se passe», dit Réjeanne Massie. Un bon exemple serait l'implication de voisins dans l'aménagement et la décoration des ruelles en ville.

Quant à la culture «pop-up», ce sont des activités simples, intuitives, éphémères qui mobilisent les gens et favorisent l'interaction communautaire. Il est devenu incontournable de rendre l'art accessible à tous les membres de la communauté incluant les familles et les nouveaux arrivants. «Les adultes et les jeunes sont heureux de participer aux ateliers», ajoute Réjeanne Massie. «Beaucoup de gens choisissent une activité le vendredi soir à partir de leur cellulaire. Le choix d'activités culturelles devra utiliser les réseaux sociaux pour connaître du succès.»



Réjeanne Massie estime qu'une communauté vivante place les arts au centre de la société. Photo : Marc Dumont

Enfin, l'approche «hyper-locale» à l'art utilise les paysages, les bâtiments locaux et les espaces publics comme scènes ou galeries. Il est au service du renforcement de l'identité communautaire et de la transmission des histoires locales. L'art fait la promotion des traditions artistiques régionales, du patrimoine et des récits locaux uniques.

Si l'approche à l'art change, il en est de même pour l'approche qui incite les gens à vouloir aider; viser le micro-bénévolat. Dans sa présentation, Jocelyn Blais a noté : «Les jeunes générations et les parents et les professionnels actifs recherchent des missions ponctuelles et peu contraignantes plutôt que des rôles récurrents à long terme; des tâches courtes et ciblées basées sur leurs intérêts». Le rôle d'ARTEM pourrait en être un d'appui aux initiatives culturelles locales.

Les participantes et les participants à la consultation avaient à répondre à aux questions suivantes : «Quelles seront les réusites de demain adaptées aux tendances modernes? De quoi la communauté a-t-elle besoin? Comment y parvenir? Quels sont les obstacles? Qu'est-ce qui vous motiverait à venir aider à mener à bien un projet?»

Ces questions ont donné lieu à des échanges : on veut des idées. Et il y en a eu plusieurs. Parmi celles-ci, on a suggéré d'explorer une collaboration avec l'ACFO Témiskaming. «Il faut s'éloigner du vieux langage des conseils d'administration, explorer une offre différente. Regarder ce qui se fait ailleurs. Identifier des champions locaux. Il y a encore beaucoup de travail à faire dans des rencontres à l'interne avant de faire une autre consultation populaire», concède Jocelyn Blais.

Pour rappel, Réjeanne Massie, durant son mandat au Centre culturel d'ARTEM, soit entre 2016 et 2025, elle a réussi à obtenir un total de 3 600 000 \$ de subventions pour le sud du Témiskaming.



Jocelyn Blais. Photo : Marc Dumont



Réjeanne Massie. Photo : Archives

2025
—26

45, de la taupinière

Une production du Théâtre des Petites Âmes

Programmation jeunesse
2 ½ à 6 ans et famille

Le Studio Desjardins, Place des Arts
16 mai 2026 à 10 h 30

Idéation, texte et mise en scène
Isabelle Payant en co-création avec les interprètes

leTNO.ca/billetterie

Partenaires de spectacle

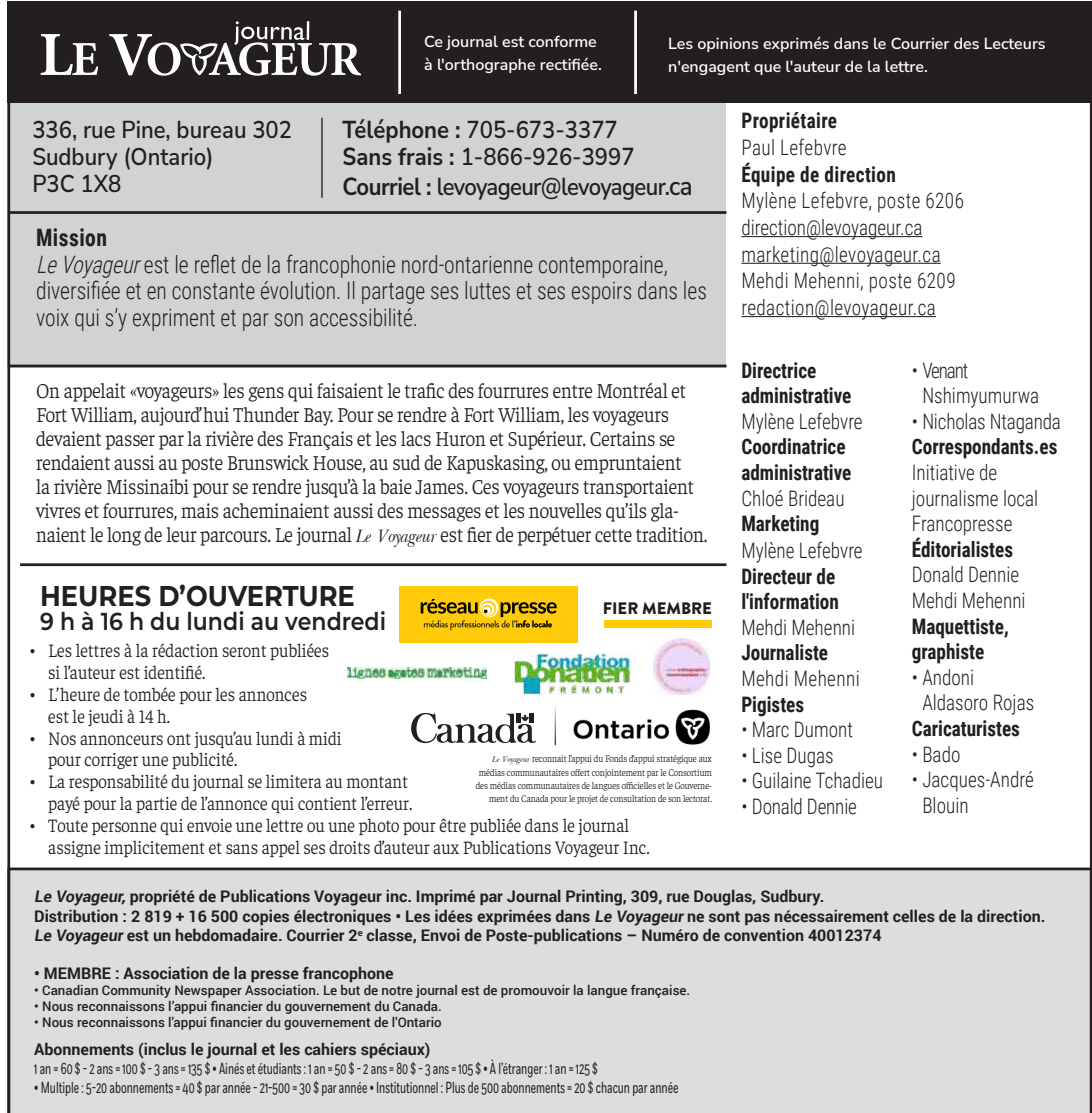
Complices

Partenaires médiatiques

Imprimeur de choix

Agence de référence

Partenaires financiers



La Loi sur les Indiens a 150 ans

L'année 2026 marque le 150^e anniversaire d'une loi qui continue de faire parler d'elle : la *Loi sur les Indiens*. Même si elle est très vieille, la Loi sur les Indiens a enoortant sur la vie des Autochtones du Canada. Pour retra- mieux la comprendre, j'ai parlé avec l'expert Alexandre même innu.

La *Loi sur les Indiens* a été adoptée en 1876 par le Parlement canadien. À cette époque, le gouvernement canadien voulait contrôler davantage les peuples autochtones et leurs territoires. Mais, bien qu'ils étaient les principaux concernés par cette loi, ces peuples n'ont pas été consultés.

«Le but de la *Loi sur les Indiens* était de faire entrer les peuples autochtones dans la société canadienne, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul groupe de citoyens», explique Alexandre Bacon.

Cette loi imposait de nombreuses règles injustes. Elle a servi à créer les réserves, où plusieurs communautés ont été forcées de vivre.

La loi limitait aussi l'accès à certains services. Par exemple, les Autochtones n'avaient pas le droit d'aller dans des hôpitaux réservés aux autres citoyens canadiens.

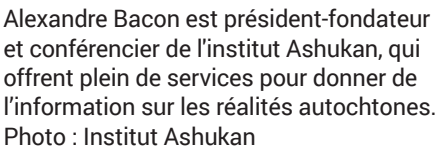
Certains autochtones perdaient aussi leur statut si elles allaient à l'université ou achetaient une terre à l'extérieur de leur communauté.

La *Loi sur les Indiens* a aussi contribué au système des pensionnats autochtones. Des milliers d'enfants ont été forcés de quitter leur famille pour aller dans ces écoles, souvent loin de chez eux.

«L'idée était de couper la transmission. Qu'on ne puisse plus avoir la présence de nos parents pour nous transmettre la langue, nous transmettre la culture», précise Alexandre Bacon.

Heureusement, certaines parties de la loi ont changé avec le temps. Mais elle existe toujours aujourd'hui.

Selon Alexandre Bacon, cela a encore des conséquences concrètes sur la vie des Autochtones au Canada. Par exemple, le gouvernement fédéral garde beaucoup de pouvoir sur plusieurs décisions touchant les communautés.



«Si je fais un testament, je dois en envoyer une copie au gouvernement fédéral. Et la loi prévoit que le gouvernement peut modifier mon testament, s'il le souhaite. Même après ma mort», raconte-t-il. Ce n'est pas le cas pour les allochtones, les citoyens non-autochtones.

Plusieurs personnes pensent que la Loi sur les Indiens ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. Déjà, tu dois avoir remarqué qu'on n'utilise plus le mot «Indien» pour parler des peuples autochtones. Mais pour Alexandre Bacon, il faudrait changer bien plus que le nom de cette loi.

«Si on change le nom sans changer le contenu, c'est encore la même réalité», dit-il.

Selon lui, il faudrait plutôt remplacer cette loi par une nouvelle, écrite en collaboration avec les Premières Nations, pour mieux reconnaître leurs droits et leur donner plus de pouvoir sur leurs territoires et leurs décisions.

Et toi, qu'est-ce que tu aimerais voir dans une nouvelle loi pour mieux respecter les peuples autochtones?



POUR SAVOIR CE QUI SE PASSE EN FRANÇAIS
DANS LE NORD DE L'ONTARIO

Abonnez-vous | 705-673-3377

Faites paraître votre publicité dans nos pages!
ventes@levoyageur.ca.

journal
LE VOYAGEUR

Levoix
du Nord.

levoyageur.ca

CANADA

Feuilleton de la Colline : nouveau comité pour la francophonie et mise à jour économique

INES LOMBARDO **Franco presse**

Pour la semaine écoulée, l'actualité fédérale se décline ainsi : mise sur pied d'un comité consultatif fédéral-provincial territorial sur la francophonie, mise à jour économique du gouvernement et passage d'Alexandre Boulerice du fédéral au provincial.

FRANCOPHONIE

Un comité consultatif en vue des sommets sur la francophonie

La ministre des Affaires étrangères, Anita Anand, a annoncé jeudi la création d'un comité consultatif réunissant le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux sur les enjeux liés à la Francophonie.

Ce comité vise à identifier les positions du Canada et à préparer sa participation aux prochains sommets internationaux.

La première rencontre a eu lieu mercredi à Ottawa. Le comité a échangé sur les priorités communes, le renforcement de la collaboration entre les différents ordres de gouvernement et les sommets de la Francophonie, notamment celui de 2028 que le Canada aimerait accueillir à Ottawa.

Alexandre Boulerice passe du NPD au fédéral à Québec solidaire

Le seul député québécois du Nouveau Parti démocratique à la Chambre des Communes, Alexandre Boulerice, se présentera pour Québec solidaire dans la circonscription de Gouin aux prochaines élections provinciales.

Après 15 ans à Ottawa, il invoque un «retour à la maison» pour défendre ses valeurs au Québec.

Il siègera comme indépendant avant de démissionner, ce qui déclenchera une élection partielle dans Rosemont-La Petite-Patrie, au cœur de Montréal. Le chef du NPD, Avi Lewis, a dit «respecter» sa décision.

CANADA

Une mise à jour économique sur des investissements ciblés, dans un contexte de crise

L'énoncé économique du printemps du gouvernement de Mark Carney,

dévoilé le 28 avril, continue de miser sur les grands projets et les investissements pour relancer l'économie, tout en réduisant certaines dépenses.

Le déficit pour 2025-2026 est revu à la baisse – environ 67 milliards comparé aux 75 milliards prévus dans le budget de l'automne –, et Ottawa prévoit des économies, notamment en maintenant les coupes dans la fonction publique.

Parallèlement, la réduction de l'immigration temporaire se poursuit. Ottawa souhaite plutôt accorder davantage de résidences permanentes à des personnes déjà présentes au pays.

La francophonie en jachère :

Aucune nouvelle mesure pour la francophonie ni pour la culture. Le gouvernement indique toutefois que des consultations auront lieu en vue du prochain plan sur les langues officielles.

Les libéraux de Carney majoritaires en comités parlementaires

Le gouvernement de Mark Carney a obtenu une majorité dans la plupart des comités parlementaires après l'adoption d'une motion à la Chambre des communes, lundi soir.

Les libéraux étant majoritaires en Chambre, la motion qui ajoute deux membres du Parti libéral à plusieurs comités est passée. Les néodémocrates – qui ne sont pas représentés dans les comités – ont tout de même voté en faveur. Les conservateurs et les bloquistes s'y sont opposés.

Ce que ça change : Les libéraux, désormais majoritaires en Chambre et en comité, renforcent ainsi leur contrôle sur le travail parlementaire, alors que les comités permettaient jusqu'ici à l'opposition de limiter certaines actions du gouvernement.



Cette semaine, l'actualité fédérale a surtout tourné autour de l'énoncé économique de printemps présenté par le gouvernement. Photo : Alizain-Hirani – Pexels

Le gouvernement défend un retour à la tradition des majorités en comité. «La composition des comités reflète la composition de la Chambre», a argué le leader du gouvernement en Chambre, Steven MacKinnon.

Mais l'opposition, menée par Andrew Scheer, dénonce une mesure «antidémocratique».



Le député du NPD au niveau fédéral, seul québécois du parti depuis 2019, quittera pour représenter la circonscription de Gouin au niveau provincial, pour le parti Québec solidaire. Photo : Chantallya Louis



Le ministre des Finances a déposé la mise à jour économique mardi, qui affiche un déficit moins élevé que prévu. Photo : Inès Lombardo - Francopresse

La Slague
2025-2026

Major et Moran

le 14 mai 2026 à 20 h
La Grande Salle, Place des Arts

Info et billets sur laslague.ca !

SALON LIVRE GRAND SUDBURY
 Carrefour francophone
 75^e

SHNO Société historique du Nouvel-Ontario



Rachid Bagaoui



Donald Dennie



Simon Laflamme

CHRONIQUE

Qu'aurait raconté mon père?

PAR RACHEL DESAULNIERS

Je suis fille de mineur. Mon père a travaillé sous terre en Abitibi et dans le nord du Manitoba avant de s'établir ici à Sudbury avec sa femme et ses cinq enfants. Au souper, on écoutait le récit de sa journée : la « cage » qui est tombée en panne retardant la descente des mineurs vers les galeries souterraines, un tel qui est resté coincé derrière la « mucking machine »,

l'autre qui s'est disputé avec le « shift boss ». Gamine, je me souviens d'une journée, dans l'autobus qui me ramenait de l'école à la maison, apercevoir la voiture de mon père dans l'entrée. J'étais contente parce que mon papa avait terminé sa journée à l'INCO plus tôt qu'à l'habitude, un congé hâtif comme une journée d'école écourtée qui réjouit les élèves. Mais, arrivée à la maison, l'ambiance n'était pas à la fête. Je découvrais mon père

assis dans son fauteuil, blême, l'air grave, la jambe levée sur une chaise avec au pied, comme une botte de plâtre fraîchement posée, résultat d'un accident de travail. Ma joie avait été chassée par un sentiment de tristesse et de préoccupation pour celui qui avait été blessé dans l'exercice de ses fonctions.

Ce sont des anecdotes semblables que vous pourrez lire dans la plus récente publication de la Société historique du Nouvel-On-

tario (SHNO). L'ouvrage *Des vies sous la terre, des vies sur la terre* est une collaboration de trois auteurs, Rachid Bagaoui, Simon Laflamme et Donald Dennie, qui recensent la mémoire collective et l'héritage du milieu minier dans la vie sociale de la région. On peut y lire des récits de vie, des souvenirs et des témoignages d'anciens mineurs qui se sont confiés à Donald Dennie, professeur émérite de sociologie de l'Université Laurentienne, et à Rachid Bagaoui, professeur à la Laurentienne. Alors que Dennie poursuit ses recherches et ses écrits sur l'histoire sociale du Grand Sudbury, les travaux de Bagaoui portent sur la sociologie du travail, l'économie sociale et les enjeux liés à la minorité francophone en Ontario.

Sur une période d'un an, les chercheurs ont mené des entretiens, dont 17 en anglais et 11 en français, avec des retraités de l'industrie minière de la région du bassin de Sudbury. Les participants et la participante, puisqu'il y a une femme parmi les anciens travailleurs, ont partagé des informations sur des sujets variés : la famille, l'éducation, les loisirs et le quotidien à la retraite.

Les auteurs font un retour sociohistorique sur le travail dans l'industrie minière dans le contexte du bassin sudburois et brossent un portrait humain de ceux et de celles qui ont fait carrière dans l'anonymat et l'obscurité souterraine afin que leurs histoires soient connues publiquement... au grand jour.

A également contribué à cet ouvrage, Simon Laflamme, lui aussi professeur à l'Université Laurentienne où il enseigne des cours de méthode et de théorie dans les programmes de sociologie et de doctorat en sciences humaines et inter-

disciplinarité. Il met à profit son expertise en proposant une analyse textométrique des propos recueillis, c'est-à-dire une étude fine du vocabulaire et des mots qui permettent d'approfondir le sens et la lecture des témoignages des mineurs.

Le livre *Des vies sous la terre, des vies sur la terre* sera en vente au Salon du livre du Grand Sudbury qui se déroule en fin de semaine à la Place des arts, situé au 27, rue Larch au centre-ville. La Société historique du Nouvel-Ontario (SHNO) est fière de vous inviter au lancement ainsi qu'à une causerie le **samedi 9 mai à 11h30** avec les auteurs. La session sera animée par Julie Boissonneault, chercheuse associée au Centre de recherche sur les francophonies canadiennes (CRCCF) et professeure émérite de l'Université Laurentienne. Responsable du comité de publication de la SHNO, elle a coordonné la production de ce livre. Madame Boissonneault a pu compter sur la participation des autres membres du comité de publication, soit Lucien Pelletier et Paul de la Riva.

Cette 104^e édition des documents historiques s'ajoute aux autres publications de la SHNO ayant pour thème les mines de la région. Les titres suivants seront également disponibles au Salon du livre : *Faune et mines régionales* (1943), *Les Mines de Nickel de la région de Sudbury* par Frédéric Romainet de Caillaud (1960), *L'industrie du nickel à Sudbury au début du XX^e siècle* (1978) et *Mine de Rien, les Canadiens français et le travail minier à Sudbury, 1886-1930* par Paul de la Riva (1997).

Pour plus d'informations, écrivez à la SHNO à info@shno.ca.

Au plaisir de vous voir au Salon!

Propriétés à vendre



Terrain vacant, rue Wendy, à McCrea Heights
Surface : environ 0,48 acre (21,205 pieds carrés)
Zonage : « R1-2 », zone résidentielle 1 à faible densité
PRIX DEMANDÉ : 79 500 \$ + TVH

410, chemin Panache Lake (MR 10), à Whitefish (terrain vacant)
Surface : environ 0,699 acre (30,492 pieds carrés)
Zonage : « RU », rurale
PRIX DEMANDÉ : 47 500 \$ + TVH

Si vous souhaitez soumettre une offre ou obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Section des biens immobiliers de la Ville du Grand Sudbury au (705) 674-4455, poste 4373, ou visiter notre site Web au www.grandsudbury.ca/biensimmobiliers

☎ 705-674-4455 poste 4373
🌐 grandsudbury.ca/terrainsenvente



Documents historiques no 104
**Des vies sous la terre,
des vies sur la terre**
Avoir travaillé pour les compagnies
minières de Sudbury
Rachid Bagaoui, Donald Dennie et Simon Laflamme



SHNO Société historique
du Nouvel-Ontario
Sudbury, Ontario 2026

GRAND SUDBURY

Théâtre : Isabelle Payant plonge Sudbury dans l'univers du 45, de la Taupinière

VENANT
NSHIMYUMURWA

Le Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO) clôt sa saison le 16 mai avec *45, de la Taupinière*, une création du Théâtre des Petites Âmes conçue pour les 2,5 à 5 ans. Née d'un atelier étudiant dirigé par Isabelle Payant au Collège Lionel-Groulx, cette production axée sur la marionnette et la proximité sera présentée à la Place des Arts du Grand Sudbury, avant de poursuivre sa route vers la Saskatchewan et le Manitoba.

Directrice artistique et co-directrice générale du Théâtre des Petites Âmes, basé à Montréal, Isabelle Payant est une créatrice aux multiples visages. Pour sa production *45, de la Taupinière*, elle multiplie les rôles : idéatrice, créatrice et co-conceptrice. Mais comment ces différents chapeaux s'articulent-ils dans le secret de l'atelier? Pour elle, la création n'est pas une ligne droite, mais un dialogue constant entre l'objet, l'espace et l'humain.

L'épreuve du réel : construire pour voir

Contrairement à ceux qui attendent le texte pour imaginer la scène, Isabelle Payant mise sur le concret dès les premières heures du projet. «On a tout de suite construit le dispositif scénique à échelle réelle», explique-t-elle. «Je refuse de travailler dans le "peut-être". Il faut l'essayer, il faut le voir.»

Plutôt que de dicter une histoire aux marionnettes, elle laisse l'espace et le mouvement guider le récit. En jouant avec le dispositif, les enjeux techniques et les pos-

sibilités physiques des « petites créatures » — qu'elle décrit comme très vivantes —, la structure du spectacle émerge naturellement. Pour Isabelle, les mots sont les derniers arrivés : «On est dans l'action. Qu'est-ce qui est possible? Qu'est-ce qui est réaliste? On peaufine jusqu'à l'essence même du spectacle.»

Un laboratoire de collaboration

Le spectacle a également servi de terrain fertile pour la relève artistique. En collaboration avec le département de musique du Collège Lionel-Groulx (Sainte-Thérèse), Isabelle a impliqué douze étudiants en composition pour imaginer l'univers sonore. À partir de scènes filmées et de pistes de recherche rythmiques, les compositeurs ont proposé leurs visions. «Je suis allée puiser dans leur travail pour bâtir la trame sonore finale, principalement portée par deux d'entre eux.»

Cette volonté d'inclusion s'est étendue à la scénographie, réalisée par une diplômée récente, créant

un cadre où l'expérience des uns nourrissait la fougue des autres. Pour Isabelle, porter plusieurs chapeaux est un privilège qui permet à une idée visuelle d'en nourrir une musicale, tout en gardant une vision globale.

L'éthique du métier : apprendre par le faire

Au-delà de la performance, *45, de la Taupinière* porte une mission pédagogique forte. Isabelle a tenu à ce que les étudiants touchent à tout, de la technique au montage. «Dans une optique de formation, il est crucial de comprendre le métier de la personne qui t'accompagne en technique. En touchant soi-même aux projecteurs ou aux décors, on développe un respect profond pour ceux qui permettent au spectacle d'exister.»

C'est là toute la signature d'Isabelle Payant : transformer une expérience pédagogique en un spectacle d'une exigence professionnelle rigoureuse, où chaque objet, chaque son et chaque geste trouve sa juste place.

Apprivoiser l'imaginaire des tout-petits

S'adresser à un public âgé de deux ans et demi à six ans demande une sensibilité hors du commun. Comment Isabelle Payant parvient-elle à captiver cette tranche d'âge aussi

spontanée? Pour la créatrice, c'est avant tout une question d'affinité naturelle.

«C'est le public avec lequel j'ai le plus d'atomes crochus», confie-t-elle avec enthousiasme. «Si la ligne directrice est claire, on peut leur proposer des univers très audacieux. Ils répondent merveilleusement bien à la qualité et à la sensibilité.»

Isabelle compare la structure de son spectacle à une courbe de concentration qu'elle manipule avec soin. Elle sait alterner entre des moments de tension — qui viennent parfois titiller la peur — et des rebondissements dynamiques pour ramener l'attention des enfants au bon moment. Pour plusieurs, il s'agit d'un baptême culturel. «Nous sommes souvent le premier spectacle de leur vie. J'ai la responsabilité de les guider pour qu'ils ressortent avec l'envie de revenir. Mon plus beau cadeau, c'est un enfant qui me dit : "À demain!"»

Dans un monde saturé par les écrans, Isabelle Payant mise sur le pouvoir du réel : «On veut les plonger dans quelque chose de concret, qui vibre et qui vit avec eux.»

La magie sous la colline

Le spectacle se distingue par sa fantaisie, particulièrement lorsque l'action bascule littéralement sous

terre. «Au début, on se trouve sur la colline, puis on tombe dessous», explique la marionnettiste. C'est là que se déploie un univers inventé, peuplé de petites créatures souter-

raines. Le secret de cette magie? L'oubli de la technique. «À un moment donné, on oublie qu'il y a quelqu'un qui manipule les créatures. Elles semblent vivantes par elles-mêmes. Même les plus vieux, qui tentent parfois de percer le mystère, finissent par se laisser prendre au jeu. Je ne cherche jamais à briser cette illusion; j'aime y croire moi-même le plus longtemps possible.»

Un rendez-vous pour les familles de Sudbury

Le 16 mai prochain, Isabelle espère que les familles qui viendront voir *45, de la Taupinière* repartiront avec un souvenir précieux. Son souhait est simple : que l'adulte éprouve autant de plaisir que l'enfant. «Le spectacle est pour tout le monde. Je veux que chaque membre de la famille se laisse porter et vive un moment de connexion authentique.»

Ce passage dans le Grand Sudbury aura d'ailleurs une saveur particulière pour l'équipe. «Ce sera notre troisième visite en ville, mais notre toute première dans la nouvelle Place des Arts. On a très hâte de découvrir ce lieu», conclut-elle avec un sourire.

Concours Fête des mères!



Gagnez un prix pour célébrer une maman qui vous est chère!

Nous avons caché des fleurs un peu partout dans le journal cette semaine! Comptez toutes les fleurs et soumettez votre total au www.levoyageur.ca (cliquer sur la bannière au haut du site) ou en utilisant ce code QR.

La personne gagnante recevra un magnifique ensemble spécial Fête des Mères comprenant : une carte-cadeau de 50 \$ offerte par Sudbury Skin Clinique, notre toute première casquette et tasse du Voyageur, un superbe bouquet de fleurs, ainsi qu'un panier-cadeau gracieuseté de LMD Solution, incluant du café, une tasse LMD Solution et leur tout nouveau premier livre intitulé *Sonnez l'alarme – parlons des vrais problèmes*, signé par les auteures Lynne Dupuis et Mélanie Rollins.

Répondez d'ici le 7 mai pour être inclus dans le tirage qui se fera le 8 mai.

Bonne chance et bonne chasse aux fleurs!



LMD
SOLUTIONS

SUDBURY
Skin Clinique
Dr Lynne Giroux Dermatology

TÉMISKAMING

«Le monde est un peu moins coloré sans Lionel Venne»

MARC DUMONT

L'artiste visuel bien connu au Témiskaming, Lionel Venne est décédé à l'Hôpital du Témiskaming le 17 avril à la suite d'une fracture de la hanche causée par une chute. Il laisse un œuvre imposant de peintures, sculptures et tapisseries ainsi que plusieurs carnets de notes et de croquis. Une célébration de vie aura lieu à la Galerie d'art du Témiskaming le 31 mai.

Dans le livre que Felicity Buckell lui a dédié, Lionel Venne : Entrelacer le soleil, elle note : «Au cours de ses cinquante ans de carrière, l'artiste visuel canadien, Lionel Venne, a conquis le cœur et l'imagination du public du monde entier avec ses œuvres colorées, diversifiées, souvent ludiques et toujours séduisantes».

Lionel Venne est né à Verner en Ontario en 1936. Bien qu'il ait voyagé dans le monde entier, Lionel a passé la plupart de ses années dans le nord de l'Ontario, où il crée des peintures, des tapisseries et des sculptures en tant qu'artiste pro-

fessionnel depuis 1972, après 17 ans comme enseignant à l'élémentaire, note l'auteure.

Felicity Buckell a travaillé de 2018 à 2023 sur le projet du livre : un survol des étapes de la production artistique de Lionel Venne. «C'est là que j'ai commencé à apprécier plus en profondeur son art, sa vie et son amour profond. Il donnait de l'amour autour de lui et les gens le lui rendaient bien». Avec son décès, Félicity Buckell résume ses sentiments avec ces mots : «Oui, le monde est un peu moins coloré sans Lionel Venne. Mais quelle chance que nous avons d'avoir ses couleurs sur les murs : la sagesse de son travail et la chaleur de ses caresses dans nos cœurs!»

Autodidacte, Lionel Venne a exploré l'huile, la plume, l'encre et l'aquarelle ainsi que le tissage. L'artiste reconnaît l'importance de sa grand-mère dans le développement de son talent. Pendant que les deux travaillaient dans le jardin, il raconte: «Le plus beau et le plus profond mot que ma grand-mère m'a dit est "regarde" le ciel, la terre, le jardin».

Comme artiste, il a toujours été actif sur la scène artistique du Témiskaming. Membre fondateur et premier conservateur de la Galerie d'art du Témiskaming, Lionel Venne a donné d'innombrables ateliers de création pour les enfants et aimait dire : «Tout le monde a une étincelle de créativité».

Jusqu'aux derniers mois, Lionel Venne vivait à Elk Lake dans une ancienne école élémentaire qui lui servait de studio. Une des salles de classe avait été aménagée en chapelle, il était le diacre pour la communauté. Lionel Venne était très religieux et empreint de spiritualité : «Je ne peux pas expliquer ce mot, mais si je peignais le mot "spiritualité", je peindrais la lumière du soleil entre les feuilles jaunes d'automne scintillants dans un brise douce. Dieu vient à nous dans le silence... doucement».

«Les gens au Témiskaming appréciaient cet homme humble qui entendait ce que les gens disaient», dit sa belle-sœur Louise DeJoseph. Sa porte était toujours ouverte et il était toujours disponible. Durant sa vie, il était vu comme un guide doux et inspirant. Réjeanne Massie, qui l'a bien connue, a dit : «On est chanceux d'avoir cet artiste exceptionnel dans notre région».

Bien que Lionel Venne ait vendu des toiles à l'international, il avait un lien particulier avec la population du Témiskaming. Ses expositions étaient une occasion de rassemblements et ses toiles se vendaient bien. Une admiratrice de l'artiste avait dit : «Ça fait longtemps que je voulais une peinture de Lionel; enfin, j'ai mon Lionel».

Lors de sa dernière exposition locale, un couple s'est présenté avec ses deux enfants : «On est venu pour que nos enfants choisissent chacun une toile de Lionel». Même les enfants l'appréciaient. À ce moment-là, il était bien diminué, et il tenait quand même à être présent : «Il n'a jamais laissé sa santé le définir», explique Louise DeJoseph.

Dans ses derniers jours, lors d'une conversation avec son frère adoptif, Ian DeJoseph, celui-ci lui a dit : «Quand j'étais enfant, tu as pris soin de moi et maintenant, c'est à mon tour de prendre soin de toi, on a complété la bouche ensemble». À cela, Lionel a répondu : «C'est parce que comme ainsi que ça devait arriver». «Je le manque terriblement. Je n'ai que de bons souvenirs; il a pris une grande place dans nos vies», conclut Ian DeJoseph.



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service
À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes des articles 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Avispublics

Dossier : PL-RZN-2026-00006
Emplacement : NIP 73479-0262, parcelle 22728, SECT. S.-E.-S., parties 5 et 6, plan 53R-12888, lot 12, concession 5, canton de Dill, Ville du Grand Sudbury (0, chemin South Lane, Sudbury)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, afin de prolonger de 3 ans un règlement municipal d'utilisation temporaire, aux termes de l'article 39.1 de la Loi sur l'aménagement du territoire, pour permettre la vente temporaire de bleuets.

Dossier : PL-RZN-2026-00009
Emplacement : NIP 73346-1008, parcelle 30011, SECT. S.-O.-S., lot 2, concession 2, canton de Blezard (875, rue Bruno, Azilda)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Proroger un règlement municipal d'utilisation temporaire afin de permettre un pavillon-jardin pendant un maximum de trois ans pour prolonger l'utilisation d'un logement dans un bâtiment isolé en tant que pavillon-jardin.

Dossier : PL-RZN-2025-00036
Emplacement : NIP 73580-0620, plan M-103 partie des lots 18 et 19 et lot 20, plan de renvoi 53R-21802 parties 3-4, lot 4, concession 4, canton de McKim (445, rue Fabbro, Sudbury)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Changer le zonage des terrains visés de « R2-3 », zone résidentielle 2 à faible densité, à « R3(S) », zone résidentielle à densité moyenne (spécial), afin de permettre la construction d'un immeuble résidentiel de 2 étages comptant 12 studios, avec les dispositions spécifiques au site qui suivent :

1. aucune place de stationnement par logement, bien qu'une et demie soit requise par logement;
2. une marge de reculement de la cour arrière d'au moins 5 m, bien que 7,5 m soient requis;
3. un mur de soutènement/mur d'ingénierie de pierres ayant plus de 2,5 m de hauteur, à installer sur toute la longueur de la ligne de lot avant, bien que cela soit interdit à cet endroit;
4. un mur de soutènement/mur d'ingénierie de pierres ayant plus de 2,5 m de hauteur, avec une marge de reculement de la cour latérale intérieure de 0 m, bien qu'une telle marge de 1,2 m soit requise;

5. une clôture d'une hauteur de 1,5 m sur toute la longueur de la ligne de lot est, bien qu'une bande de végétation de 1,8 m et une clôture d'une hauteur de 1,5 m soient requises;
6. le stationnement sera autorisé dans la cour avant requise, aucune partie d'une aire de stationnement ne devant être située dans la cour avant requise.

Dossier : PL-RZN-2026-00001
Emplacement : NIP 73579-0097, parcelle 6038, SECT. S.-E.-S., lot 4, plan M-101, lot 1, concession 3, canton de McKim (1464, promenade Bancroft, Sudbury)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le zonage des terrains visés de « R2-2 », zone résidentielle à faible densité, à « R3(S) », zone résidentielle à densité moyenne (spécial), afin de permettre 2 immeubles résidentiels, chacun comptant 5 logements, avec les dispositions propres au site qui suivent.

1. Réduire le nombre de places de stationnement à 12, bien que 14 soient nécessaires.
2. Permettre une bande de végétation de 0 m le long de la ligne de lot sud de la propriété, bien qu'une bande de végétation de 1,8 m soit nécessaire avec la clôture opaque proposée de 1,5 m de hauteur.

Dossier : PL-RZN-2026-00007
Emplacement : Terrains dans la Ville du Grand Sudbury
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, afin d'accroître la hauteur maximale autorisée dans la zone commerciale générale « C2 » et les zones commerciales générales limitées « C3 » à 20 m. La modification du règlement municipal de zonage vise à accroître les options de logement et à améliorer l'harmonisation avec les politiques du Plan officiel.

AUDIENCE PUBLIQUE :

Avant de soumettre une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population le **lundi 25 mai 2026** à 13 h, au Centre Lionel E. Lalonde, situé au **239, montée Principale, Azilda**. Ce déménagement temporaire est nécessaire pour permettre la construction du centre culturel à la place Tom Davies.

Les médias et le public peuvent visionner la webdiffusion du Comité de planification de la Ville du Grand Sudbury en continu en direct au <http://www.grandsudbury.ca/ordresdujour>.

Participez au processus de planification

Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de planification et au Conseil pour la réunion du **25 mai 2026**.

• **En personne :** au Centre Lionel E. Lalonde, situé au 239, montée Principale, Azilda.

• **Soumettre ses commentaires par écrit :** Transmettre vos commentaires par écrit au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion ou par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus le **22 mai 2026 à 16 h au plus tard** seront transmis aux membres du Comité de planification et du Conseil avant la réunion.

• **S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité :** Veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (<http://grandsudbury.ca/audiencespubliques>) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant 16 h le jour ouvrable précédant la date de l'audience.

Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (<https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/maire-et-conseil/ordres-du-jour-en-ligne/>) le **15 mai 2026**.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, notamment sur le droit d'appel, communiquez avec les Services de planification de la Ville du Grand Sudbury à l'adresse C.P. 5000, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3 ou composez le 705-674-4455, poste 4295.

Malgré tout ce qui précède, les Règles de procédure indiquées dans le Règlement de procédure seront suivies : <https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/reglements-municipaux/>.

CHRONIQUE

Les fraudes financières : mieux les comprendre pour mieux s'en protéger

Aujourd'hui, les fraudes financières visant les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses, variées et difficiles à repérer. Les fraudeurs exploitent la confiance, l'isolement, la peur ou la générosité des gens pour soutirer de l'argent ou des renseignements personnels. Comprendre leurs méthodes est une étape essentielle pour se protéger, mais aussi pour oser en parler sans honte ni culpabilité.

KIM MORRIS,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE LA FARFO PROVINCIALE

Les fraudeurs cherchent généralement à obtenir soit de l'argent, soit des informations sensibles (numéros de cartes bancaires, NIP, mots de passe, numéro d'assurance sociale, etc.).

Leur stratégie repose souvent sur trois éléments : l'urgence, l'émotion et la pression. Ils vous laissent très peu de temps pour réfléchir, racontent une histoire qui fait peur ou qui touche le cœur, et insistent pour que vous agissiez immédiatement (payer, cliquer, transférer, donner un code, etc.).

Se protéger contre les fraudes financières ne signifie pas vivre

dans la méfiance permanente, mais plutôt se donner des outils et des réflexes. C'est en parlant des fraudes, en partageant nos expériences et nos questions, que l'on brise l'isolement et que l'on devient collectivement plus difficiles à piéger.

Pour aider à mieux comprendre ces réalités, la FARFO a le plaisir d'inviter les personnes âgées et leurs proches à assister à la pièce de théâtre « En quête de votre argent », présentée le 21 mai à 14 h à la Place des Arts. Cette création met en scène, de façon vivante et accessible, les fraudes financières, les arnaques et les abus dont peuvent être victimes les personnes âgées.

La représentation se compose de quatre actes, chacun il-

lustrant une situation différente de fraude ou de maltraitance envers les aînés. On y voit, par exemple, comment un simple appel peut bouleverser le quotidien, comment un faux message de la banque peut semer le doute, ou encore comment une relation de confiance peut être détournée à des fins malveillantes. Après chaque tableau, des interventions interactives invitent le public à réfléchir aux mécanismes utilisés par les fraudeurs, à repérer les signes d'alerte et à imaginer de meilleures façons de réagir.

Le théâtre permet de transformer des conseils parfois abstraits en scènes concrètes, touchantes, parfois drôles, dans lesquelles on peut se reconnaître. On y explore non seulement les stratégies des fraudeurs, mais aussi les émotions vécues par les victimes : peur, confusion, honte, colère, tristesse. Et surtout, on met en lumière la force du dialogue, de la solidarité et de l'information pour reprendre le pouvoir sur ces situations.



Kim Morris, s'exprimant au Forum Régional de la FARFO pour Aîné-e-s du Sud-Ouest.

En venant assister à « En quête de votre argent », vous faites un pas concret pour mieux vous protéger, soutenir vos proches et contribuer à une communauté plus informée et plus solidaire.

Cet événement est gratuit pour les membres, et seulement 10\$ pour les non-membres. Pour plus d'information, communiquez avec nous au 1-800-819-3236.



8-10 MAI 2026

HISTOIRES DE NOS RACINES

lesalondulivre.ca

SALON LIVRE



RADIO-canada
présente



GRAND SUDBURY

Place des Arts du Grand Sudbury

Canada



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Ontario



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario

Sudbury

Conseil scolaire
du Grand Nord

NOUVELON

prise
de parole

Carrefour
francophone

PLACE
DES ARTS

ICI Nord de l'Ontario

La Voix
du Nord

LE VOYAGEUR

Encrage
Librairie & Boutique

Sudoku

					7			4
3			4		1	6		
		4	6	8				5
6	8					9	7	
	7				6			
1	4						2	
	2			1	9	3	6	7
		5		6	2		9	
	1		7			8		2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 973

8	6	1	9	5	7	2	3	4
3	5	7	4	2	1	6	8	9
2	9	4	6	8	3	7	1	5
6	8	2	1	4	5	9	7	3
5	7	3	2	9	6	1	4	8
1	4	9	3	7	8	5	2	6
4	2	8	5	1	9	3	6	7
7	3	5	8	6	2	4	9	1
9	1	6	7	3	4	8	5	2



Les lois et les règlements, ça sert à quoi?

As-tu déjà remarqué qu'il y a des consignes à suivre presque partout? À l'école, à la bibliothèque, au parc ou à la piscine, par exemple, on ne peut pas faire tout ce que l'on veut! Les lois et les règlements existent pour aider les gens à bien vivre ensemble et à rester en sécurité.

Une loi, c'est un peu comme une grande consigne qui s'applique à tout le monde. Elle est décidée par des personnes élues pour nous protéger et organiser la vie en société. Par exemple, il existe des lois qui disent qu'on ne doit pas détruire la nature et que personne n'a le droit de faire du mal aux autres.

Les règlements, eux, viennent expliquer les lois plus en détail. On peut les comparer aux consignes en classe. La loi, c'est comme dire : « Il faut se comporter correctement à l'école », tandis que les règlements précisent qu'on doit lever la main si on veut parler, qu'on ne doit pas courir dans les corridors, etc.

Bref, c'est grâce aux lois et aux règlements qu'on sait ce qu'on doit faire et ce qui est interdit

(parce que c'est dangereux, par exemple). Ils servent à protéger les êtres vivants, à éviter les conflits et à faire en sorte que tout le monde se sente bien dans la communauté.

Si quelqu'un ne respecte pas les lois et les règlements, il y a des conséquences. Des personnes en position d'autorité, comme des policiers ou des juges, trouvent des solutions justes. Le but d'avoir des punitions pour ne pas avoir suivi les règles, c'est que personne n'ait envie d'y désobéir — pour son propre bien et celui des autres!

Abonnez vous pour savoir ce qui se passe en français dans le Nord de l'Ontario.

LE VOYAGEUR journal

Mot caché

Thème :
DES QUADRUPÈDES
6 lettres

A ALPAGA ANTILOPE B BELETTE BISON BLAIREAU BUFFLE C CARCAJOU CERF CHAMEAU CHAT CHÈVRE	CH CHIEN CIVETTE COATI COCHON COYOTE D DAIM DROMADAIRE E ÉCUREUIL ÉLÉPHANT F FENNEC FURET	G GAZELLE GIRAFE GNOU GUÉPARD H HAMSTER HÉRISSON HIPPOPOTAME HYÈNE I ISARD J JAGUAR	L LAMA LAPIN LÉOPARD LIÈVRE LION LOIR LOUP LYNX M MANGOUSTE MARMOTTE MOUFロン MOUTON	O OKAPI OPOSSUM ORYX OURS P PANDA PÉCARI PHACOCHÈRE PUMA R RAT RENARD RENNE	RH RHINOCÉROS S SANGLIER SOURIS T TAPIR TIGRE V VACHE VISON W WAPITI Y YAK	Z ZÈBRE ZÉBU ZIBELINE
---	---	--	---	---	--	---------------------------------------

E	T	S	U	O	G	N	A	M	D	U	B	N	M	I	G	C	B	R	H
N	C	I	O	K	A	P	I	R	B	I	E	O	R	U	N	L	E	Y	P
O	H	T	X	N	Y	L	O	E	S	I	U	A	E	O	A	I	E	U	G
S	A	I	E	C	R	M	Z	O	H	T	C	P	H	I	L	N	O	A	E
S	M	P	H	H	A	E	N	C	O	E	A	C	R	G	E	L	Z	S	F
I	E	A	C	D	E	R	T	N	P	R	O	E	N	L	F	E	M	O	A
R	A	W	A	R	C	R	C	S	D	C	A	A	I	R	L	O	I	U	R
E	U	I	V	O	A	B	L	A	M	U	S	O	E	L	R	P	A	R	I
H	R	E	Y	U	E	I	R	S	J	A	N	C	E	A	I	O	D	I	G
E	I	O	G	L	U	I	R	T	S	O	H	E	E	M	P	S	E	S	D
L	T	A	E	E	O	U	E	P	A	O	U	E	L	A	A	S	R	T	R
E	J	T	R	L	O	R	A	O	H	L	R	M	N	E	T	U	B	I	A
V	T	U	G	N	U	N	R	N	E	A	P	E	A	I	P	M	E	G	P
E	C	N	I	F	T	Y	O	T	A	H	C	A	C	R	L	H	Z	R	O
E	O	P	A	I	X	L	T	Y	A	K	R	O	G	O	M	E	A	E	E
U	A	M	L	R	F	E	N	O	S	I	V	E	C	A	N	O	B	N	L
L	U	O	E	U	V	C	H	E	V	R	E	A	N	H	D	I	T	I	T
P	P	N	O	I	T	A	R	C	E	N	N	E	F	A	E	N	H	T	Z
E	N	M	C	E	M	A	T	O	P	O	P	P	I	H	R	R	A	R	E
E	C	O	A	T	I	S	A	R	D	B	U	F	F	L	E	D	E	P	L

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : CHEVAL

HOROSCOPE

SEMAINE DU 3 AU 9 MAI 2026

SIGNES CHANCEUX DE LA SEMAINE : POISSONS, BÉLIER ET TAUREAU

BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
Une ouverture inattendue, liée soit à un voyage spirituel soit à une activité physique, transformera votre vision du monde. Ce sera une étape clé où développement personnel et potentiel professionnel iront de pair, consolidant durablement votre confiance.

TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
Vos émotions vous pousseront vers des choix radicaux. Un déménagement ou un changement de carrière imprévu pourrait bouleverser votre quotidien. Ces décisions marqueront une rupture, mais elles ouvriront un nouveau cycle porteur d'opportunités.

GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
Un dilemme marquant viendra doucement chambouler vos plans. Évitez de trancher sous l'impulsivité. Prenez le recul nécessaire et pesez soigneusement les conséquences, car une décision hâtive risquerait de vous faire revenir en arrière inutilement. Prudence et équilibre avant tout.

CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
On pourrait vous confier de nouvelles responsabilités, avec un dossier pouvant générer un avantage financier notable. Vous pourriez également lancer votre propre affaire, qui vous apporterait autonomie, reconnaissance et enrichissement personnel surprenant.

LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Un coup de foudre imprévisible pourrait illuminer votre quotidien. Vous ressentirez une attirance intense et immédiate, mais des enjeux familiaux exigeront des ajustements avant que vous ne puissiez pleinement vous engager dans cette relation prometteuse.

VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
La prudence dans vos propos sera indispensable afin d'éviter tensions ou mots mal interprétés. Sur un autre plan, un déménagement se dessine, s'accompagnant d'un grand plaisir à façonner et à personnaliser votre nouveau cadre de vie.

BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
Un secret que l'on vous confiera mettra votre conscience en éveil : le révéler ou le taire? Un réajustement dans vos relations amicales pourrait s'imposer, notamment autour d'histoires de dettes ou de loyauté, testant la confiance auprès de certains.

SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Une évolution professionnelle inattendue pourrait enfin alléger vos finances. Une discussion sérieuse avec un supérieur favorisera cette promotion. Sur le plan affectif, privilégiez des échanges sincères afin de cimenter davantage l'harmonie et la complicité dans votre relation.

SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
Un besoin de repos s'inscrite pour régénérer votre vitalité. Vous aurez une prise de conscience spirituelle remarquable qui vous orientera vers un mode de vie plus stimulant, enrichissant et durable dans le temps.

CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
Votre créativité débordante sera votre moteur. Lancer un projet artistique prometteur pourrait vous offrir une belle réussite. Trouvez un équilibre entre passer du temps avec vos amis pour renforcer vos liens et vous concentrer au travail pour éviter de vous disperser.

VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
On vous donnera la charge d'organiser un évènement ou une réunion clé. Bien que stressant, ce rôle révélera vos talents relationnels. Dès que vous oserez sortir de votre réserve, vous brillerez incontestablement.

POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
Nouvelles responsabilités professionnelles impliquant des défis enrichissants à l'horizon, une chance de mettre en avant des compétences cachées. Une reconnaissance financière s'annonce sous peu, accompagnée d'une belle confiance dévoilée par vos aptitudes.

CHELMSFORD

Menuiserie : préserver un art qui se perd avec le temps



Delphis Haché, Rhéal Lessard, Léonard Haché, Marcel Perry et Rick Cox. Photos: courtoisie

LISE DUGAS

Comme dans différentes communautés, Chelmsford possède son propre local de menuiserie, soit le Rayside Balfour Senior Craft Shop, situé au 3506 avenue Errington nord, à côté de la bibliothèque.

D'après le vice-président, M. Marcel Perry, cet endroit existe depuis plus de 30 ans. Il permet aux artisans à la fois de passer un bon moment ensemble à travailler le bois, de créer de beaux objets de qualité et de tenter de préserver un art qui se perd avec les nouvelles générations.

Une fois les objets créés, ils sont par la suite vendus au public. Cet argent sert aux dépenses de l'achat des matériaux ainsi qu'à maintenir l'entretien de l'établissement, comme le coût du chauffage, de l'éclairage et des assurances.

Une vingtaine de membres se rencontrent à tous les jours que le local est ouvert, d'autres, quelques fois par semaine, dépendant des projets en cours ou même se présentent quand ils ont des projets personnels en vue. Il arrive souvent que certaines demandes sont acheminées pour quelque chose de spécifique. Une fois qu'une demande est placée, les membres s'affairent à donner une estimation du coût des matériaux, des heures de main-d'œuvre et du temps requis pour compléter le tout. Si le client potentiel accepte le prix estimé, l'équipe entame le projet. Pour les grosses pièces comme les balançoires ou les armoires, il est fortement suggéré de s'y prendre tôt, pour faire sa demande, comme au début janvier, pour donner la chance aux menuisiers de calculer le coût du projet et de le fabriquer.

Le local contient plusieurs pièces sous forme d'exposition, ouvert au public. Voilà pourquoi une fois par année, pour coïncider avec la fin de semaine de la Fête des mères, le groupe en profite pour y exposer ce qui est en vente. Les portes ouvertes auront lieu ce samedi, le 9 mai, de 10 h à 14 h.

Ce groupe compte environ 120 membres, donc M. Rick Cox en est le président. Pour devenir membre, il suffit de faire partie de la ville du Grand Sudbury, d'être âgé de 50 ans et plus, ainsi que d'être à la retraite. Le local est ouvert aux hommes et aux femmes. Le coût de la membres est de 30 \$ par année.

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez soit vous présenter en personne durant les heures d'ouverture, ou consulter le groupe sur le site de Facebook ou encore même composer le numéro du local de menuiserie au : 705.855.4637. Le local sera ouvert jusqu'à la fin juin et fera relâche pour la période estivale. La réouverture se fera la première semaine de septembre.

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service
À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13, dans sa version modifiée.
Veuillez noter que les demandes suivantes de dérogation mineure ou d'autorisation afin d'obtenir une dispense des dispositions du Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, tel qu'il est précisé, ont été faites et seront entendues par le Comité de dérogation de la municipalité, dans l'ordre où elles figurent.

Avispublics

Demande : PL-MV-2026-00042
Description foncière : NIP 02131-0149, partie des lots 7-9, plan 18-SB, sous le no S68464, partie du lot 5, concession 4, canton de McKim, 497, 499, 501 et 507, avenue Notre Dame, Sudbury
Objet de la demande : Permettre les escaliers existants ainsi que les escaliers et le palier non couverts proposés, les marges de reculement dérogeant ainsi au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00043
Description foncière : NIP 02135-0242, lot 45, pièce B, plan 3-SA, partie du lot 6, concession 4, canton de McKim, 101, rue Pine, Sudbury
Objet de la demande : Autorisation en vertu du par. 45 (2) de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13, d'étendre l'usage dérogatoire autorisé du lot existant, y compris le bâtiment, et d'augmenter le nombre de logements dans le bâtiment existant, augmentant ainsi la densité résidentielle tout en conservant le stationnement existant.

Demande : PL-MV-2026-00045
Description foncière : NIP 73494-1090, lot 19, plan 53M-1431, partie du lot 5, concession 1, canton de Garson, 51 Bluejay Way, Garson
Objet de la demande : Approuver le rajout au deuxième étage du logement existant, les marges de reculement et les empiétements dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00046
Description foncière : NIP 02171-0245, parcelle 23684, SECT. S.-E.-S., droits de surface seulement, lot 4, plan M-397, partie du lot 3, concession 6, canton de McKim, 795, rue Lavoie, Sudbury
Objet de la demande : Approuver la construction d'un rajout au garage isolé existant, les marges de reculement, les empiétements, la surface construite accessoire et sa hauteur dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00047
Description foncière : NIP 73347-0240, parcelle 16568, SECT. S.-O.-S., droits de surface seulement, lot 68, plan M-466, partie du lot 6, concession 1, canton de Rayside, 110, rue Paul, Azilda
Objet de la demande : Approuver la construction d'un garage isolé, sa hauteur dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00049
Description foncière : NIP 734790159 et 734790148, parcelles 9521 et 10915, SECT. S.-E.-S., partie du lot 9, concession 6, sous le no LT60372 et LT52121, sauf LT81264, canton

de Dill, 2798, chemin Richard Lake, Sudbury
Objet de la demande : Approuver la construction d'un logement, la marge de reculement de la ligne des hautes eaux, la structure riveraine, la zone tampon riveraine, la zone dégagée à la ligne des hautes eaux et la façade du bâtiment dérogeant au règlement municipal.

Demandes : PL-MV-2026-00050 et PL-MV-2026-00051
Description foncière : NIP 73504-3251, droits de surface seulement, lot 109, plan M-1114, partie du lot 5, concession 2, canton d'Hanmer, 4202 et 4206, promenade Bonaventure, Hanmer
Objet des demandes : Approuver la construction de maisons jumelées sur les lots proposés faisant l'objet d'une future demande d'autorisation, les marges de reculement, les empiétements, la surface construite dérogeant au règlement municipal.

Demandes : PL-MV-2026-00052 et PL-MV-2026-00053
Description foncière : NIP 73504-3251, droits de surface seulement, lot 110, plan M-1114, partie du lot 5, concession 2, canton d'Hanmer, 4210 et 4214, promenade Bonaventure, Hanmer
Objet des demandes : Approuver la construction de maisons jumelées sur les lots proposés faisant l'objet d'une future demande d'autorisation, les marges de reculement, les empiétements, la surface construite dérogeant au règlement municipal.

Demandes : PL-MV-2026-00054 et PL-MV-2026-00055
Description foncière : NIP 73504-3267, droits de surface seulement, lot 148, plan M-1115, partie du lot 5, concession 2, canton d'Hanmer, 3101 et 3097, rue Manon, Hanmer
Objet des demandes : Approuver la construction de maisons jumelées sur les lots proposés faisant l'objet d'une future demande d'autorisation, les marges de reculement, les empiétements, la surface construite, les stationnements et les voies d'accès dérogeant au règlement municipal.

DATE : MERCREDI 13 MAI 2026
HEURE : 17 H
ENDROIT : CENTRE LIONEL E. LALONDE (CLEL) 239, MONTÉE PRINCIPALE, AZILDA et par voie électronique

Les médias et le grand public peuvent visionner la webdiffusion du Comité de dérogation de la Ville du Grand Sudbury en continu en direct au <http://video.isilive.ca/sudbury/live.html>.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations divulguées au public.

Une copie de la décision concernant l'une ou l'autre des demandes ci-dessus sera uniquement envoyée à la personne qui a demandé par écrit à la secrétaire-trésorière d'être avisée de la décision.

Participez à la réunion du Comité de dérogation
Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de dérogation pour la réunion du 13 mai 2026.

- En personne : dans la Salle du Conseil au CLEL, salle 106, Centre Lionel E. Lalonde, 239, montée Principale, Azilda.
- Transmettre ses commentaires par écrit à Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à coa_mv@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus le **vendredi 8 mai 2026 à 15 h au plus tard** seront transmis aux membres du Comité de dérogation avant la réunion.
- S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité de dérogation : veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (<https://www.grandsudbury.ca/faire-des-affaires/planification-et-developpement/comite-de-derogation-des-enseignes-irregulieres/>) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant midi le jour ouvrable précédant la date de l'audience.

Pour plus de renseignements sur ces questions, veuillez téléphoner ou prendre rendez-vous afin d'assister à la rencontre, au bureau de Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation de la Ville du Grand Sudbury, Place Tom Davies, 200, rue Brady, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3. Tél. : 705-674-4455, p. 4376 ou 4346. Fax : 705-673-2200 (pendant les heures de bureau).



NOËLVILLE École St-Antoine



Monsieur Lemieux, directeur, anime la première session « littéracton ». Photo : École St-Antoine

La littératie au cœur de nos pratiques

Depuis septembre, l'équipe de l'école St-Antoine met en œuvre une initiative collaborative pour renforcer des concepts liés à la littératie chez les élèves. Ces derniers sont répartis en trois groupes, soit de la maternelle à la 2^e année, de la 3^e à la 5^e année et de la 6^e à la 8^e année, dans le but d'offrir des activités adaptées au niveau de chaque groupe et un appui ciblé selon leurs besoins. En lecture, les élèves travaillent notamment la conscience phonologique, la segmentation, le décodage et la fluidité pour améliorer leur compréhension, tandis qu'en écriture, ils mettent l'accent sur le développement des idées et le respect de structures prescrites, tout en révisant divers concepts grammaticaux.

À chaque séance, les élèves ont l'occasion d'apprendre et de

mettre en pratique des stratégies visant à renforcer leurs compétences linguistiques. D'ici la fin de l'année scolaire, M. William Lemieux, directeur de l'école, souhaite aller encore plus loin en proposant des sessions intitulées « littéracton ». Celles-ci favoriseront la mise en action des apprentissages dans un format ludique, collaboratif et stimulant, où les élèves devront relever différents défis afin d'accumuler des points. Lors de la première session de littéracton tenue en avril, les élèves se sont montrés engagés et ont fait preuve d'un excellent travail d'équipe. Ils attendent avec enthousiasme la prochaine rencontre. Un beau témoignage du succès de cette initiative qui vise à soutenir le cheminement scolaire des élèves en littératie!

ESPANOLA École catholique La Renaissance

De petits gestes à grand impact pour l'environnement

À l'école catholique La Renaissance, les élèves ne font pas que parler d'environnement... ils passent à l'action. Dès l'élémentaire et en collaboration avec les élèves du secondaire inscrits dans la Majeure Haute Spécialisation en environnement, ils s'engagent dans des initiatives concrètes qui font une vraie différence. En fin mars, ils ont d'ailleurs célébré la Journée mondiale de l'eau en participant à la « Grande gorgée », une initiative lancée par ÉcoÉcoles Ca-

nada pour souligner l'importance de l'eau potable et la réduction du plastique. L'engagement des élèves prend également vie au quotidien par le biais de projets variés, tels que le vermicompostage, la réduction des déchets dans les dîners, l'entretien de la serre de l'école et de petits gestes responsables pour économiser l'énergie. La communauté scolaire de La Renaissance est fière de voir ses élèves devenir des citoyens engagés, conscients et prêts à bâtir un avenir plus vert.



Des élèves rassemblés dans le gymnase de l'école pour participer à la « Grande gorgée ». Photo : École catholique La Renaissance

BLIND RIVER École Saint-Joseph

Quand le jeu vidéo rassemble : des élèves participent au tournoi d'Esports

En avril, des élèves de l'école Saint-Joseph ont fièrement participé au 3^e tournoi de la ligue de sports électroniques scolaires du Conseil scolaire catholique Nouvelon. Ces adeptes de jeux vidéo de la 5^e à la 8^e année ont fait partie des 41 équipes qui se sont affrontées en virtuel lors de matchs compétitifs du jeu Rocket League.

La ligue de sports électroniques du CSC Nouvelon permet aux élèves d'explorer des jeux vidéo ludiques tout en développant des compétences en littératie et citoyenneté numérique, l'esprit d'équipe, la communication ainsi que l'engagement scolaire. Ce tournoi tant attendu a permis de rassembler plusieurs jeunes francophones passionnés par le



L'équipe de sports électroniques de l'école Saint-Joseph. Photo : École Saint-Joseph.

monde numérique et de leur faire vivre une expérience authentique en

pratiquant un sport d'équipe inclusif, accessible, structuré et novateur.

Bonne semaine de l'éducation catholique!

Des écoles catholiques fièrement ancrées dans leurs communautés francophones.

NOUVELON.CA/INSCRIPTION  





CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE DES
GRANDES
RIVIÈRES



KAPUSKASING École catholique Jacques-Cartier



Photo : École catholique Jacques-Cartier

Initiation à la maternelle

Du 21 au 23 avril, les 24 futurs élèves de l'école catholique Jacques-Cartier ont participé à trois demi-journées d'activités authentiques,

conçues pour les préparer en douceur à l'entrée à la maternelle. Ces journées ont permis aux enfants de découvrir la routine scolaire, de dé-

velopper leur autonomie et de vivre des expériences positives en français, dans un environnement sécurisant et stimulant.

IROQUOIS FALLS École élémentaire catholique Saints-Martyrs-Canadiens

Des ateliers inspirants entre élèves des écoles catholiques

Les élèves de l'École catholique secondaire de l'Alliance ont récemment rendu visite aux élèves en 5^e/6^e de l'École élémentaire catholique Saints-Martyrs-Canadiens afin d'animer une série d'ateliers enrichissants.

Entièrement offerts en français, ces ateliers portaient sur les valeurs fondamentales du conseil scolaire, soit la bienveillance, l'inclusion, le respect, la collaboration et l'innovation. Les élèves du secondaire, dont

plusieurs sont d'anciens élèves de l'école élémentaire, ont su créer un climat engageant et positif tout en partageant leurs connaissances et leurs expériences.

Cette initiative a permis de renforcer les liens entre les deux écoles tout en offrant aux plus jeunes des modèles inspirants. Une belle occasion de valoriser la langue française et de mettre en lumière l'importance des valeurs qui guident la communauté scolaire.



4 au 8 mai

**Semaine de l'éducation
catholique**



Pèlerins d'espérance

*Continuons d'avancer ensemble
sur le chemin de la sainteté!*



cscdgr.education



STURGEON FALLS École élémentaire catholique Saint-Joseph



Photo : École élémentaire catholique Saint-Joseph

De vrais pèlerins d'espérance

Les élèves de l'École élémentaire catholique Saint-Joseph se sont réunis pour souligner la Semaine sainte, un moment privilégié de réflexion, de renouveau et d'espérance. Cette célébration a permis de mettre en lumière les valeurs chrétiennes qui animent la vie scolaire, notamment celle du courage. À cette occasion, des élèves ont été reconnus pour leur attitude exemplaire et leur persévérance. Au cours des semaines, ces jeunes ont relevé des défis

avec détermination, démontrant leur capacité à réaliser de grandes choses et de faire preuve d'une belle résilience. Véritables pèlerins d'espérance, les élèves inspirent leur entourage, jour après jour, par leurs gestes et leur engagement à agir à la manière de Jésus. Félicitations à ces élèves remarquables qui, par leur persévérance et leur foi vécue au quotidien, sont une source d'inspiration pour toute la communauté scolaire.

ASTORVILLE École élémentaire catholique Saint-Thomas-d'Aquin

Un Zumbathon annuel rassembleur pour la famille des Chevaliers

Le Zumbathon annuel à l'École élémentaire catholique Saint-Thomas-d'Aquin a été un véritable succès! Une énergie incroyable régnait dans le gymnase alors que les élèves, accompagnés du personnel, se sont amusés en dansant et en bougeant au rythme de la musique. Sourires, rires et esprit d'équipe étaient au rendez-vous, créant une ambiance festive et rassembleuse

pour toute la communauté scolaire. Grâce à l'engagement et à la générosité de toutes et de tous, les élèves ont réussi à amasser la somme impressionnante de 13 480 \$. Ce montant servira à financer les activités de fin d'année, permettant ainsi de créer des souvenirs mémorables pour tous les élèves. Bravo à la famille des Chevaliers pour cette réussite collective!



Photo : École élémentaire catholique Saint-Thomas-d'Aquin

STURGEON FALLS École secondaire catholique Franco-Cité

Des Patriotes engagés pour la planète à l'occasion du Jour de la Terre

Le mercredi 22 avril, à l'occasion du Jour de la Terre, des élèves de l'École secondaire catholique Franco-Cité sont sortis de la salle de classe pour poser un geste concret en faveur de l'environnement. En collaboration avec le *Sturgeon Falls Beautification Group*, les élèves ont pris part à une activité de nettoyage des déchets dans leur communauté. Munis de gants et de sacs, ils ont contribué à embellir leur environnement tout en prenant conscience des réalités liées à la gestion des déchets. Cette initiative a également permis de sensibiliser les jeunes à l'importance d'adopter de meilleures pratiques écologiques au quotidien. Par leur engagement et leur participation active, les Patriotes ont démontré qu'ils peuvent jouer un rôle significatif dans la protection de la planète et devenir des citoyens responsables et soucieux de l'avenir de leur communauté!



Photo : École secondaire catholique Franco-Cité

Célébrons du dimanche 3 mai au vendredi 8 mai :

Semaine de l'éducation catholique Semaine de la santé mentale

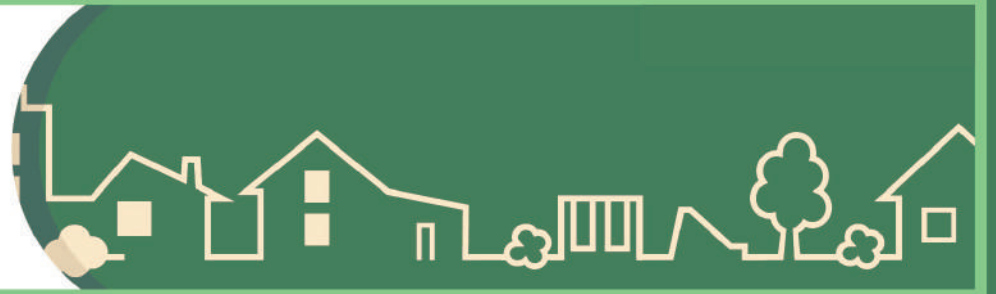
*La richesse de l'école catholique :
la Francophonie fait briller les voix,
la foi nourrit l'esprit et le cœur!*



Inscriptions en tout temps!

franco-nord.ca

vie communautaire HEARST ET KAPUSKASING



HEARST

Une salle de gym locale qui continue d'évoluer

NDERY
DIONE

LE NORD -
JUL

Le propriétaire de la salle de sport Rick's Muscle World de Hearst, Richard Lemay, qui est au service de la communauté depuis 2004, nous a parlé de sa passion, du parcours de transformation de son entreprise et de son histoire sportive au cours des 40 dernières années.

L'amour de M. Lemay pour l'activité physique, «le gym», date de son très jeune âge, et c'est son père qui lui a transmis la passion de pratiquer le sport, jugeant que c'était très intéressant dans différents domaines de la vie de l'être humain.

«J'ai commencé très tôt à m'entraîner pour grossir un peu plus. Et puis, j'ai bien aimé la confiance en soi que ça me donnait (...) et ça allait bien mieux, car il y avait beaucoup de monde qui me regardait et voulait faire comme moi. C'est

à partir de là que j'ai commencé à entraîner du monde.»

Pendant ces 22 années, Richard a été à la tête de cette salle de gymnastique, créant un environnement dynamique, accueillant et sûr, qui donne envie aux membres de la communauté de venir s'entraîner dans un lieu sécuritaire, où les machines sont fonctionnelles et régulièrement entretenues pour éviter les blessures.

«Depuis que j'ai commencé à goûter à m'investir sur la salle, ça me donnait la confiance en moi et tout. Ça devient comme une «drogue», et je ne peux plus arrêter parce que c'est valorisant. Et puis, le monde voit que tu as des résultats et eux autres aussi ils veulent avoir des résultats tout en me demandant des conseils.»

Selon M. Lemay, la ville de Hearst comptait auparavant d'autres salles de «gym», mais au fil du temps, elles se sont toutes fermées, et cela fait maintenant plusieurs années que seule sa salle de sport est restée ouverte jusqu'à aujourd'hui.

Cette situation est devenue favorable pour Richard Lemay, car il était désormais le seul à desservir toute la communauté. C'est d'ailleurs ce qui l'a amené à effectuer, à de nombreuses reprises, des travaux au sein de la salle pour essayer de l'agrandir tout en la rendant

plus moderne et plus adéquate aux besoins sportifs des gens.

«C'est vraiment ça ma passion et si tu viens me parler du «gym», je peux parler pendant toute une journée. Donc, c'est maintenant transmis à mes enfants, eux autres aussi le conçoivent de la même manière que moi et c'est super.»

Richard justifie tout ce grand investissement envers son entreprise en révélant que ce fut toujours son rêve d'enfant d'avoir sa propre salle de sport et, depuis qu'il a commencé à s'entraîner : «je me suis dit que je serais rassuré d'avoir mon gym pour en faire mon travail», se souvient-il.

D'ailleurs, c'est ce qui fait que, lorsque l'opportunité s'est présentée devant lui, il l'a vite saisie avec le soutien de sa conjointe, qui est toujours à ses côtés pour l'épauler.

«Quand j'ai acheté l'endroit en 2004, c'était beaucoup plus petit que ça, mais je l'ai agrandi parce que la population est là pour embarquer dedans et j'étais très conscient de la santé cognitive pour permettre aux gens de sépanouir tout en s'entraînant.»

M. Lemay reçoit beaucoup d'appréciation de la part des gens qui effectuent leurs séances d'entraînement chez «Rick's Muscle World», grâce aux améliorations qu'ils constatent du côté matériel et sur eux-mêmes en retour, puisqu'il essaie toujours de nouvelles choses en apportant de l'équipement moderne pour garder ses clients motivés.

«Moi, ce que j'aime, c'est de voir les autres s'améliorer. Je n'aime pas parler de moi parce que je ne me donne pas de crédit sur ce que je fais vu que c'est ma passion, mais il y a des gens qui sont venus à la salle s'entraîner et je les ai aidés dans leur structure pour qu'ils soient dans le bon chemin (...)»



Photos : Courtoisie

Au-delà du corps physique et des muscles, M. Lemay confirme que, pour sa part, la pratique du sport l'a aidé à passer à travers plusieurs choses dans sa vie, sans oublier le côté de la santé mentale, en nous confiant que Reflexion - Services de mieux-être de Hearst, situé dans le même immeuble que sa salle et offrant des services en santé mentale, de thérapie, etc., lui envoie certains de leurs patients pour qu'il les entraîne.

Pas mal de spécialistes ont même avancé que l'activité physique joue un rôle majeur, scientifiquement prouvé, dans l'amélioration de la santé mentale, car elle aide à réduire le stress, l'anxiété et les symptômes dépressifs en libérant des endorphines (hormones du bien-être) et en augmentant

l'estime de soi.

Cependant, après ces 45 ans de pratique de la musculation et plus de deux décennies en tant que propriétaire de Rick's Muscle World, le souhait de Richard Lemay pour l'avenir est de passer le flambeau à sa fille en lui cédant l'entreprise.

Toutefois, il dit qu'il restera toujours au gym pour s'entraîner pareil, ajoutant qu'il y a des gens qui prennent leur café le matin, mais que lui, il fait chaque matin sa séance d'une demi-heure de cardio.

«Il faut que je m'entraîne, car si je ne fais pas ça, ce n'est pas bon pour moi», a-t-il conclu, ajoutant que c'est quelque chose qu'il pratique depuis l'âge de 12 ou 13 ans et que, pour lui, arrêter serait un grand manque.



Soumets une demande pour une préautorisation hypothécaire en ligne

Cours la chance de gagner 1 000 \$!*



* La participation au tirage au sort permettant de gagner une Carte Compliments COOP d'une valeur de 1 000 \$ est validée lorsque certaines conditions sont remplies.



Caisse Alliance

caissealliance.com

Votre bonheur est capital
Your happiness is capital

vie communautaire VALLÉE EST



Photo : Le Rendez-vous de Vallée Est.

VALLÉE EST

Le thé printanier et les activités à venir au Rendez-vous de Vallée Est

LISE
DUGAS

À ce temps-ci de l'année, une activité des plus populaires à Hanmer est sûrement le thé printanier annuel au club Le Rendez-vous de Vallée Est qui a eu lieu le 26 avril. Le club était prêt à accueillir plus de 300 personnes, avec la précieuse aide d'une trentaine de bénévoles qui incluait sept étudiants.

Pour la modique somme de 5 \$ pour les adultes, les participants ont pu savourer un menu fait d'une assiette de salade aux macaronis, une salade de chou, des tranches de jambon, un petit pain, des crudités, des desserts variés, ainsi que thé ou café inclus. Pour ceux avec une dent sucrée, ils ont été bien servis avec la vente d'une grande variété de pâtisseries. On pouvait également tenter sa chance parmi les différents tirages comme à la

table de vente à un sou ou même les paniers d'épicerie.

Le 4 mai, le club a accueilli en avant-midi une présentation par Mme Marilyn Richard sur Les attitudes positives et le rôle des grands-parents. Le tout a été suivi par un dîner régulier, au coût de 15 \$. Les participants ont été servis suivant un menu constitué d'une soupe, du poulet rôti, accompagné de piments farcis avec orzo en plus du dessert, thé ou café inclus.

Le prochain voyage que le club planifie pour ses membres aura lieu dans quelques jours, du 8 au 11 mai pour coïncider avec le Festival des tulipes à Ottawa. Comme la fête des mères ainsi que la fête des pères arrivent à grands pas, le club a choisi de les souligner avec leur propre fête des parents par un dîner qui aura lieu le 11 mai à midi au coût de 15 \$. Au menu : soupe, lasagne avec pain à l'ail, légumes, dessert, thé ou café inclus.

Des musiciens amateurs accompagneront le dîner du 21 mai au coût de 10 \$. Au menu : soupe, sandwich, dessert, avec thé ou café inclus. Une fête pour les membres aura lieu le 22 mai

au coût de 2 \$.

L'assemblée générale est à l'horaire à compter de 16 h, le 10 juin. Des élections auront également lieu lors de cette assemblée.

Le tournoi de golf est planifié pour le 26 mai au terrain de golf Forest Ridge, à Chelmsford, au coût de 75 \$, ce qui comprend une joute de 18 trous avec voiturette et le repas du midi avec soupe, sandwich, thé ou café inclus. Des prix seront offerts ainsi que des tirages. Le souper se tiendra chez Cousin Vinny's à Hanmer avec un menu à la carte. Pour plus de renseignements au sujet du tournoi de golf, prière de rejoindre Mme Carmen Hearty au : 705.918.0480.

Comme la saison tire à sa fin pour faire place aux vacances d'été, les activités feront relâche après la première semaine de juin. Par contre, pour les avides du jeu de poches, les membres continueront à jouer pendant tout l'été mais en plein air, à l'extérieur du club.

Même si le club Le Rendez-vous de Vallée Est ferme ses portes durant la période estivale, la salle est quand même disponible pour les locations. Il suffit de signaler le 249.879.9318 pour connaître la disponibilité et le coût.

Pour en savoir davantage sur les différentes activités à venir, vous pouvez consulter le compte Facebook du club ou encore communiquer avec Mme Chantal Miville, coordinatrice, par téléphone au : 705.969.8649 ou par courriel au : centre@vianet.ca.

Appel de projets



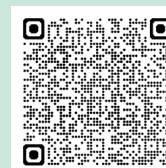
Soutenir des projets porteurs, c'est investir au-delà de l'argent.

Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse Desjardins Ontario soutient des projets qui ont des retombées réelles sur les collectivités ontariennes.

Retrouvez tous les détails au : desjardins.com/ontario

Date limite : 31 mai 2026

Numérisez le code QR pour soumettre votre demande.



 Desjardins